

SASU Parc éolien des Avaloirs,
4 rue Euler
75 008 Paris

A l'attention de Monsieur le préfet
Préfecture de Mayenne
Bureau des procédures environnementales
et foncières
46, rue Mazagran CS 91507
53015 LAVAL Cedex

Nantes, le 22 novembre 2017,

Objet : Demande d'Autorisation Unique pour exploiter le parc éolien des Avaloirs.

Dossier suivi par : Stéphane AUNEAU stephane.auneau@neoen.com

Monsieur le Préfet,

Conformément aux dispositions des articles R. 512-2 et suivants du Code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous adresser un Dossier d'Autorisation Unique relative à un projet de parc éolien situé sur le territoire de la commune de Pré-en-Pail/Saint-Samson.

Cette installation, située dans une zone favorable du Schéma Régional Eolien, est soumise à autorisation au titre de la rubrique n°2980 de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Restant à votre disposition pour tout éventuel complément d'information, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes respectueuses salutations.



Xavier Barbaro
SASU Parc Eolien des Avaloirs